

Solidarité

Ils sont toujours plus nombreux à réaliser les rêves d'enfants malades

L'association Make-A-Wish lance la plus grande campagne internationale de son histoire. En Suisse, d'autres poursuivent le même objectif

Laura Juliano

Des battements de cœur sur un électrocardiogramme qui se muent en dauphin, comme pour rappeler que la maladie qui frappe les enfants ne doit pas les empêcher de rêver. Ce spot publicitaire de la fondation Make-A-Wish, diffusé régulièrement depuis un mois sur les écrans, marque le 33e anniversaire de l'association et le lancement de la plus grande campagne internationale de son histoire.

En Suisse, deux frères aiglons atteints de mucoviscidose ont récemment bénéficié de sa générosité. «Je ne m'y attendais pas!» s'exclame Denis, 15 ans. Devant lui, famille et amis acclament son entrée, installés aux premiers rangs du cinéma City Club de Pully. Sur la toile défile alors le premier court-métrage de l'adolescent. Un rêve réalisé grâce à son travail passionné et à l'aide de professionnels de la télévision recrutés bénévolement par l'association.

C'est la mère des deux frères, Isabelle Germanier, qui avait fait appel à Make-A-Wish. «C'est essentiel de rêver quand on a un quotidien difficile et qu'on sait notre vie raccourcie, soupire-t-elle. Le jour où ils en auront besoin, ça leur donnera de bonnes raisons de se battre.» Tels de bons génies, les bénévoles sont apparus au chevet des garçons pour leur permettre de formuler trois souhaits, dont l'un serait réalisé. «Je me suis dit: «Wahou, c'est incroyable, je peux choisir un rêve!» se souvient Denis, un large sourire aux lèvres.

Le luxe à portée de rêve

Son frère cadet, Martial, passionné par le *Titanic*, a envoyé toute sa petite famille en croisière sur le *Queen Mary 2*. Pour que le voyage soit magique, la fondation n'a pas fait dans la demi-mesure. «Hôtels de luxe, vol en première classe, limousines: nous avons vécu comme des rois, sourit Isabelle Germanier. C'est impressionnant les moyens qu'ils ont.»

Si le rêve d'un enfant n'a pas de prix, certains laissent deviner un investissement de taille. Et pourtant: «Les frais sont réduits jusqu'à 30% grâce à la générosité de quelques acteurs sollicités qui mettent gratuitement leurs services et produits à disposition, souligne Fiona Morrison,



Denis, atteint de mucoviscidose, a réalisé grâce à la fondation Make-A-Wish un court-métrage. Ici lors de l'avant-première du film au cinéma City Club de Pully. PHILIPPE MAEDER

directrice du bureau suisse de Make-A-Wish. Pour le vœu de Martial, nous n'avons eu à payer qu'un quart des frais.» Elle préfère cependant ne pas articuler de somme «pour ne pas casser la magie du rêve».

Jonglant avec un budget de moins de 500 000 fr., l'association a réalisé quelque 250 rêves dans

toute la Suisse en dix ans d'existence. «L'année passée, les dons en nature ont représenté près de 268 000 fr.», se réjouit Fiona Morrison. Avec un réseau présent dans 48 pays et plus de 300 000 souhaits réalisés à son actif, ce géant de la solidarité n'a plus rien à prouver. Souvent moins connues, une poi-

gnée d'associations dans le pays partagent le même objectif, depuis plus de vingt ans. «En tant que fondation suisse, nous ne bénéficions pas d'une visibilité internationale, indique Anne Zimmermann, responsable de l'antenne romande de la fondation Etoile filante. Et comme 80% des rêves impliquent

un voyage à l'étranger, les frais sont parfois importants. Mais les dons généreux nous permettent largement de satisfaire les demandes.» Manifestations en tous genres, partenariats et offres spontanées de particuliers ou d'entreprises alimentent régulièrement les caisses. Les associations fonctionnent grâce à un réseau de bénévoles, gravitant autour d'un comité restreint, pour consacrer la majeure partie des fonds au programme.

«C'est essentiel de rêver quand on a un quotidien difficile et qu'on sait notre vie raccourcie»

Isabelle Germanier, mère de deux adolescents malades

Quand toute la famille a l'opportunité de partager l'aventure, une règle d'or s'impose néanmoins: s'assurer qu'il s'agit bien du souhait de l'enfant et non de celui de parents en mal de vacances. «Pour cela, il est nécessaire de prendre le temps de rencontrer l'enfant et de discuter longuement avec lui», explique Léonore Janin Cancian, coordinatrice de Rêves Suisse. Raison pour laquelle la plupart des fondations exigent que les enfants pris en charge aient au minimum entre 3 et 5 ans.

Suivi médical

Dans la course aux rêves, si le candidat ne correspond pas aux critères (âge, maladie), il arrive qu'il soit redirigé vers une autre association. «Nous avons tenté d'instaurer une collaboration pour mettre en commun nos bases de données dans le cas où certains enfants formuleraient le même vœu, indique Léonore Janin Cancian. Mais cela n'a malheureusement pas donné suite. Il semble que certaines associations préfèrent travailler de leur côté et ne collaborent qu'avec les hôpitaux partenaires.»

D'avantage que la famille, ce sont les médecins qui sont le plus souvent à l'origine de l'impulsion. Au bénéfice d'une collaboration avec le CHUV, les associations François-Xavier-Bagnoud et Etoile filante prennent régulièrement en charge les jeunes patients du service de pédiatrie. «Lorsque nous sommes face à un enfant en grande souffrance, nous proposons à sa famille de la mettre en lien avec les fondations partenaires et suivons le déroulement du rêve sur le plan médical, indique Maja Beck Popovic, médecin en hématologie au CHUV. Cette démarche favorise profondément le bien-être et l'équilibre psychologique de l'enfant.»

Loi sur le travail mal digérée par la restauration

Le nombre d'infractions constatées en 2012 dans le secteur des métiers de bouche est important, mais en diminution

Quand je me regarde, je m'inquiète; quand je me compare, je me rassure. Cet adage pourrait s'appliquer au rapport 2012 de la Commission vaudoise de surveillance du secteur des métiers de bouche. En effet, cette institution chargée de contrôler les conditions de travail dans cette branche économique montre d'une part que les lois y sont souvent mal traitées, mais d'autre part que le nombre d'infractions tend à diminuer.

Au premier abord, les chiffres sont très inquiétants: les inspecteurs ont contrôlé 281 entreprises - hôtels, restaurants, bars, boulangeries et boucheries - et ont relevé 492 infractions; seulement 67 entreprises s'en sortent sans reproche. Les manquements concernent des violations de la loi sur le travail (166 entreprises en infraction), des conventions collectives (150), de la loi sur les étrangers (67), voire des infractions concernant l'impôt à la source (66) ou les assurances sociales (43). «Je trouve qu'il y a toujours beaucoup d'infractions», se désole Muriel Chenaux, du syndicat Unia.

Il convient néanmoins de relativiser ces chiffres. D'abord, voilà sept ans que le nombre d'infractions constatées «tend globalement à diminuer», selon le communiqué de l'Etat. Ensuite, comme le relève Roger Piccard, chef du Service de l'emploi: «Une entreprise peut commettre plusieurs infractions. Et il y a des infractions qui sont dues à des méconnaissances plutôt qu'à une mauvaise intention. En outre, la législation sur le travail est complexe.»

Mais, surtout, la moitié des contrôles n'a pas été faite par hasard. Il s'ensuit que le nombre de 281 entreprises sur les 2760 du secteur concerné qui exercent dans le canton n'est pas représentatif et ne permet pas de réaliser des statistiques. Sur ces 281, 142 ont en effet été visitées à la suite d'une dénonciation, d'un signalement ou en raison de précédentes irrégularités.

Si on se cantonne aux seules entreprises qui ont fait l'objet d'un contrôle inopiné, les proportions sont meilleures: sur ces 139 sociétés actives dans les métiers de bouche choisies «par hasard», les inspecteurs n'ont rien trouvé à redire pour 42 d'entre elles, soit environ 30%. Ce taux descend à 17,6% lorsqu'on examine les sociétés qui ont été ciblées (25 sur 142).

Pour expliquer cette situation, Muriel Chenaux constate que beaucoup de gens se lancent sans préparation suffisante dans la restauration et l'hôtellerie. **J.F.D.**

Associations actives en Suisse romande

■ Esperanza

Si l'association réalise les rêves d'enfants malades, elle vient surtout en aide aux familles de nombreuses façons: prise en charge des coûts de traitement, soutien psychologique, mise à disposition de matériel éducatif ou ludique en milieu pédiatrique et activités pour distraire les enfants à l'hôpital et en dehors. Chemin du Midi 8, 1260 Nyon 022 361 48 77 www.association-esperanza.ch

■ Rêves Suisse

Antenne helvétique de l'association française Rêves, la fondation a pris son indépendance en 2011 pour prendre en charge également les enfants en situation de handicap lourd, non admis par le réseau français. Dès cette année, elle réalisera aussi le bonheur des enfants de familles en difficulté financière. Chemin des Vergers 6A 1197 Prangins 078 797 10 05 www.reves-suisse.ch

■ Lampe Magique

La fondation prend en charge les résidents suisses de moins de 25 ans atteints d'une maladie ou d'un handicap physique ou mental ne permettant pas de suivre un cursus scolaire normal. Route de Romanel 9 1121 Bremblens 021 552 00 84 www.lampemagique.ch

■ Etoile filante

L'association, qui fête ses 20 ans cette année, réalise les rêves d'enfants de 4 à 18 ans vivant en Suisse et souffrant d'une maladie sévère, d'un handicap ou des séquelles d'un accident. Elle tente notamment d'apporter joie et détente dans des écoles spécialisées et dans les milieux médicaux à travers une série de projets. Chemin de Montétan 14 1000 Lausanne 7 021 314 88 15 www.etoilefilante.ch

■ François-Xavier-Bagnoud

L'association, qui intervient essentiellement dans les pays défavorisés, où elle mène une lutte contre la pauvreté et le sida, a développé une action baptisée «rêve d'enfant». Depuis une vingtaine d'années, elle fait le bonheur d'enfants malades résidant en Suisse et souffrant d'une maladie grave ou affectés à la suite d'un accident. Route de l'Aéroport 25 1950 Sion 027 565 13 65 www.reves-afxb.org

■ Make-A-Wish Suisse

Make-A-Wish Suisse réalise depuis dix ans les rêves d'enfants de 3 à 18 ans qui vivent avec une maladie grave. Elle œuvre en collaboration avec les autres bureaux du réseau international de Make-A-Wish, présent dans 48 pays. Rue de la Combe 21 1260 Nyon 022 310 40 12 www.makeawish.ch

PUBLICITÉ

OPEN HOUSE:

The BSL MBA Experience

Visit BSL. Talk to students. Learn more.

Date: 16 May 2013, 18h30

BSL, Rte. de la Maladière 21, 1022 Chavannes

Information & Registration:

021 619 06 06 | www.BSL-Lausanne.ch



Un conducteur sort de la route et se tue à Cully

Un sexagénaire a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route du Lac en direction de Lausanne, pour des raisons indéterminées. Il est décédé sur les lieux de l'accident

Hier, en fin d'après-midi, les enquêteurs n'étaient pas en mesure d'expliquer l'accident qui a coûté la vie à un Vaudois de 64 ans. Seul

au volant de sa voiture, un véhicule de livraison, il a dévié à gauche à 6 h du matin alors qu'il roulait en direction de Lausanne sur la route du Lac à la hauteur de la gare de Cully, dans une légère courbe à droite. «Selon les témoins, la vitesse ne semble pas être en cause», déclare Philippe Jatton, porte-parole de la police cantonale.

Le conducteur, un habitant de la région, a-t-il fait un malaise, a-t-il eu un moment d'inattention ou

a-t-il rencontré une autre difficulté, par exemple d'ordre technique? C'est ce que les spécialistes de l'Unité de circulation de la gendarmerie, placés sous la direction d'un procureur, vont désormais tenter de déterminer. «Nous allons investiguer pour explorer toutes les pistes possibles», déclare Philippe Jatton.

Toujours est-il que le choc a été violent. L'état du véhicule bleu, retrouvé cabossé de tous côtés en

contrebas de la route, en témoigne. Après avoir quitté la chaussée sur la gauche, la voiture a heurté une barrière pour terminer sa course en bas d'un talus herbeux, contre un arbre. Un témoin de l'accident est intervenu pour tenter de porter secours au conducteur. Il a appelé les services d'urgence. Mais les ambulanciers et le médecin, arrivés rapidement sur les lieux, n'ont pu que constater le décès du conducteur. **PH.M.**